

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 31 (2001)
Heft: 11

Artikel: Les seniors se mobilisent
Autor: Jenzer, Marie-Thérèse
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-828494>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les seniors se mobilisent

Voilà, c'est fait: le Conseil suisse des aînés existe bel et bien. Le 26 novembre 2001, Berne servira de cadre à sa séance de fondation.

Pro Senectute assumera les tâches administratives du nouveau conseil des aînés. M. Pierre Aeby, secrétaire romand de Pro Senectute, a été nommé secrétaire de ce conseil, devenu réalité après une lutte serrée menée par les deux grandes organisations faîtières de seniors: la Fédération des associations de retraités et de l'entraide en Suisse (FARES) et l'Association suisse des aînés et rentiers (ASAR).

Selon Mme Marie-Thérèse Larcher (FARES): «Les responsables des deux organisations faîtières sont parvenus à faire entendre la voix des aînés au plan politique. Ils ont réussi à obtenir l'aval du Conseil fédéral quant au concept de participation élaboré avec la collaboration de l'Administration fédérale.»

Interlocuteur du Conseil fédéral et du Parlement, le conseil des aînés interviendra «chaque fois qu'il s'agira de mettre en œuvre concrètement les mesures destinées à organiser l'avenir dans notre société de vie longue». Trois objectifs prioritaires ont été fixés: promouvoir l'indépendance dans l'âge, la qualité de vie et la dignité des personnes; cultiver les relations entre générations et empêcher l'exclusion des personnes âgées dans notre société; assurer la sécurité sociale solidaire, supportable financièrement, adaptée à toutes les générations et à l'organisation de la société.

Nouvelles données

Jusqu'ici, différents groupements de retraités ont tenté d'affirmer leur existence et leur importance sur les plans économique, social, politique.



Rendez-vous à Berne le 26 novembre

Œuvrant généralement en «ordre dispersé», sans programme commun, et le vieillissement les rattrapant, leurs efforts n'ont pas connu le succès espéré. Toutefois, l'image des aînés change d'année en année, en même temps que leur nombre augmente. Les retraités d'aujourd'hui – qui sont plus de 200 000 en Suisse romande et représentent avec les pré-retraités 20% de la population – se sentent davantage concernés. Ils veulent être reconnus comme citoyens à part entière, désireux de contribuer à la promotion de leur avenir. Le Conseil suisse des aînés devient leur porte-parole. Pour être écouté, il a besoin de l'engagement des seniors eux-mêmes, un engagement qui passe par l'affiliation aux associations et organisations.

Une population en marche

Selon les prévisions: «En 2020, le nombre de personnes âgées dans le monde dépassera le milliard!» Impossible d'ignorer l'importance de cette population en marche. Ces aînés ne se sentent pas vieux. Ce qui les gêne, c'est d'être mis au rancart. Nombreux sont, parmi eux, celles et

ceux qui ne rechigneront pas à s'engager dans des groupements et associations qui sauront leur donner le sentiment d'être considérés. Par leur apport, le Conseil suisse des aînés (indépendant des partis politiques et neutre sur le plan confessionnel) sera renforcé et pourra faire entendre la voix des aînés sur tous les plans, répondant ainsi aux objectifs fixés.

Marie-Thérèse Jenzer

PREMIÈRE PIERRE

Le 26 novembre, à Berne, le Conseil suisse des aînés sera officiellement lancé. A cette occasion, les deux présidents, les deux vice-présidents seront élus, ainsi que les seize membres du comité et leurs suppléants. La manifestation aura lieu en présence de la conseillère fédérale Ruth Dreifuss. Le budget annuel de fonctionnement du nouveau conseil, estimé à Fr. 200 000.–, est financé par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS).